

HONORAIRES TRANSACTION

HONORAIRES		PRIX COMPRIS ENTRE		
HT	TTC(*)	Honoraires minimum 4.000,00€ TTC		
8,33%	10,0%		jusqu'à	50 000 €
7,50%	9,0%	50 001 €	jusqu'à	100 000 €
6,67%	8,0%	100 001 €	jusqu'à	200 001 €
5,83%	7,0%	200 001 €	jusqu'à	250 000 €
5,00%	6,0%	250 001 €	jusqu'à	300 000 €
4,17%	5,0%	300 001 €	et plus	

(*) sur la base d'une TVA à 20%

La commission est à la charge du mandant.

Base : La commission est calculée sur la base du prix de la vente

HONORAIRES ADMINISTRATION DE BIENS

Locations :	Surface habitable du bien			
	< 60 m ²	comprise entre 60 et 99 m ²	> 100 m ²	> 180 m ²
Tarif TTC, TVA à 20%				
Entremise charge Bailleur	100,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Visites, constitution dossier, rédaction bail (50% bailleur, 50% locataire)	8 € / m ²	6 € / m ²	5 € / m ²	3 € / m ²
Etat des lieux (50% bailleur, 50% locataire)	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²

Bail commercial ou professionnel : 15 % HT soit 18% TTC du loyer net annuel hors charges et à la charge du locataire.

Gestion locative : 9% HT des sommes encaissées (10,8% TTC) + Assurance loyers

Impayés facultative : nous consulter

Syndic d'Immeuble : Honoraires de gestion courante 150€ HT/ lot principal, soit 180,00€ TTC. Copropriété de moins de 10 lots avec un minimum de perception annuel de 1500 € HT (1.800,00€ TTC)

AVIS DE VALEUR, EXPERTISES ET TARIFS HORAIRES

Estimation : gratuite pour mise en vente

Dossier "Avis de valeur" écrit : 180 € TTC + frais de déplacement par bien

Expertises : sur devis, selon traif horaire

Tarif horaire (prestations sur devis) : 60,00 € HT soit 72,00 € TTC, TVA à 20%

Barème au 1er février 2017

Chaque agence est financièrement et juridiquement indépendante

Deniaud Brion Immobilier SARL au capital de 110.000 € - Siège social 42 Bis Cours des Fossés 33210 LANGON

Cartes professionnelles Transaction Gestion et Syndic num CPI 3301 2016 000 014 406 (CCI Bordeaux)

Caisse de garantie GALIAN 89 rue de la Boetie 75008 Paris 140.000 € en Transaction et 540.000 € en Gestion et 260.000€ en syndic